

AVIS FISCAL IMPORTANT À L'INTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS

Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI (le « Fonds »)

Relevé annuel d'information de société de placement étrangère passive (SPEP) Pour l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2025

Le présent avis est destiné aux détenteurs de parts qui sont des « personnes des États-Unis » en vertu de l'*Internal Revenue Code of 1986 of the United States of America* (le « Code ») et des règlements fiscaux américains connexes. Cet avis ne concerne pas les autres détenteurs de parts. Une « personne des États-Unis » inclut notamment les citoyens américains (qu'ils soient ou non résidents des États-Unis), certaines personnes ayant le statut de résidents permanents américains, les entités corporatives américaines, ainsi que certaines fiducies et successions américaines. Veuillez consulter un spécialiste en fiscalité américaine pour toute question afférente à votre statut fiscal.

Pour l'année d'imposition américaine se terminant le 31 décembre 2025, le Fonds est réputé être une société de placement étrangère passive (« SPEP »), traduction française de « *Passive Foreign Investment Company* » (« PFIC »), en vertu de l'article 1297(a) du Code.

Le relevé annuel d'information de SPEP ci-joint vous est fourni conformément aux exigences de l'article 1.1295-1 (g)(1) du *Code of Federal Regulations* (le « Règlement »). Le relevé annuel d'information de SPEP contient des renseignements permettant aux détenteurs de parts visés d'exercer un choix fiscal afin de reclasser le Fonds comme étant un fonds électif admissible (« FEA »), traduction française de « *Qualified Electing Fund* » (« QEF »). Généralement, les détenteurs de parts qui sont réputés être des personnes des États-Unis et qui ont fait le choix fiscal d'un FEA sont tenus d'inclure dans leur déclaration de revenus leur part au prorata des *ordinary earnings* (« revenus ordinaires ») et des gains en capital nets du Fonds, et ce, que le Fonds ait ou non distribué des montants aux détenteurs de parts. Veuillez consulter un spécialiste avant d'exercer un choix fiscal en fonction de votre situation et de remplir les formulaires nécessaires afin de produire une déclaration de revenus américaine.

Afin d'exercer le choix fiscal d'un FEA, les détenteurs de parts doivent remplir le « Formulaire 8621 » (*Form 8621: Return by a Shareholder of a Passive Foreign Investment Company or Qualified Electing Fund*) exigé par les autorités fiscales américaines. Un Formulaire 8621 séparé doit être rempli relativement à chacun des fonds pour lequel le détenteur de parts désire exercer le choix fiscal d'un FEA. Chaque formulaire doit être joint avec la déclaration de revenus américaine du détenteur de parts dans les délais prescrits.

Dans le cas d'un fonds de Banque Nationale Investissements inc. (« Fonds BNI ») dont les actifs comprennent des parts d'un autre Fonds BNI, le détenteur doit remplir un Formulaire 8621 séparé pour cet autre Fonds BNI détenu indirectement afin d'exercer le choix fiscal d'un FEA. Le relevé annuel d'information des SPEP permet d'effectuer le choix fiscal d'un FEA pour un Fonds BNI détenu directement ou pour tout Fonds BNI sous-jacent détenu indirectement.

Nous recommandons aux détenteurs de parts de consulter un spécialiste au sujet des exigences en matière de déclaration fiscale américaine. Vous trouverez également de l'information portant sur les règles fiscales américaines applicables aux investissements dans des SPEP sur le site Web de l'*Internal Revenue Service* des États-Unis (<https://www.irs.gov/>) en inscrivant « *Form 8621 Instructions* » dans la barre de recherche.

Pour toute question, veuillez communiquer avec votre conseiller ou contacter un spécialiste en fiscalité américaine. Merci du soutien et de la confiance que vous manifestez à l'égard des Fonds BNI.

Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI (le « Fonds »)

Relevé annuel d'information de société de placement étrangère passive (SPEP) Pour l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2025

- 1) Le présent relevé s'applique à l'année d'imposition du Fonds et de tout Fonds BNI sous-jacent détenu par le Fonds pour l'année commençant le 1er janvier 2025 et se terminant le 31 décembre 2025.
- 2) Les montants par unité et par jour des revenus ordinaires pour chaque série du Fonds et, le cas échéant, du ou des Fonds sous-jacent(s) BNI détenu(s) par le Fonds, comme prévu pour la période spécifiée au paragraphe (1), sont indiqués dans le(s) tableau(x) ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Revenus ordinaires par unité par jour (USD)
Série Conseillers	0,0006906668
Série F	0,0007669394
Série N	0,0008553763
Série NR	0,0008020980
Série O	0,0009345640
Série GP	0,0008373019
Série GPO	0,0008101836

- 3) Les montants par unité et par jour des gains en capital nets pour chaque série du Fonds et, le cas échéant, du ou des Fonds sous-jacent(s) BNI détenu(s) par le Fonds, comme prévu pour la période spécifiée au paragraphe (1), sont indiqués dans le(s) tableau(x) ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Gains en capital nets par unité par jour (USD)
Série Conseillers	0,0000047539
Série F	0,0000047751
Série N	0,0000048397
Série NR	0,0000045382
Série O	0,0000050957
Série GP	0,0000047850
Série GPO	0,0000045052

- 4) Pour déterminer le montant de la quote-part des revenus ordinaires et des gains en capital nets de la série du Fonds et de chacun des Fonds BNI sous-jacents que détenait directement et indirectement le porteur de parts, comme indiqué dans le tableau ci-haut, multipliez les montants par unité et par jour par le nombre de parts de la série respective du Fonds détenu, puis par le nombre de jours pendant lesquels le porteur de parts les a détenues au cours de la période spécifiée au paragraphe (1).

- 5) Les montants par unité en espèces ou en biens à la juste valeur marchande distribués ou réputés distribués par le Fonds aux détenteurs de parts au cours de la période spécifiée au paragraphe (1) sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Date de distribution	Distribution en espèce/en biens par unité (USD)
Série Conseillers	27-Jan-25	0,0212176814
Série Conseillers	25-Fév-25	0,0190979021
Série Conseillers	25-Mar-25	0,0179492556
Série Conseillers	25-Avr-25	0,0217953529
Série Conseillers	26-Mai-25	0,0203264268
Série Conseillers	25-Jui-25	0,0191883636
Série Conseillers	24-Jul-25	0,0215260573
Série Conseillers	22-Aoû-25	0,0212921632
Série Conseillers	22-Sep-25	0,0211321847
Série Conseillers	24-Oct-25	0,0196724470
Série Conseillers	21-Nov-25	0,0190520789
Série Conseillers	22-Déc-25	0,0205784342
Série F	27-Jan-25	0,0231957187
Série F	25-Fév-25	0,0212475524
Série F	25-Mar-25	0,0207520794
Série F	25-Avr-25	0,0239702699
Série F	26-Mai-25	0,0224834606
Série F	25-Jui-25	0,0214312727
Série F	24-Jul-25	0,0238781793
Série F	22-Aoû-25	0,0240657277
Série F	22-Sep-25	0,0231098885
Série F	24-Oct-25	0,0218746878
Série F	21-Nov-25	0,0211217539
Série F	22-Déc-25	0,0230566065
Série N	27-Jan-25	0,0261947456
Série N	25-Fév-25	0,0236783217
Série N	25-Mar-25	0,0222597330
Série N	25-Avr-25	0,0265189782
Série N	26-Mai-25	0,0249458379
Série N	25-Jui-25	0,0195985455
Série N	24-Jul-25	0,0266407682
Série N	22-Aoû-25	0,0259841098
Série N	22-Sep-25	0,0257210077
Série N	24-Oct-25	0,0244266039
Série N	21-Nov-25	0,0228764013
Série N	22-Déc-25	0,0256672002
Série NR	27-Jan-25	0,0215686683
Série NR	25-Fév-25	0,0217013986

Série NR	25-Mar-25	0,0216907807
Série NR	25-Avr-25	0,0223935633
Série NR	26-Mai-25	0,0225612505
Série NR	25-Jui-25	0,0225694545
Série NR	24-Jul-25	0,0227464634
Série NR	22-Aoû-25	0,0224145901
Série NR	22-Sep-25	0,0224648907
Série NR	24-Oct-25	0,0221458646
Série NR	21-Nov-25	0,0220185895
Série NR	22-Déc-25	0,0281453725
Série O	27-Jan-25	0,0289018627
Série O	25-Fév-25	0,0263874126
Série O	25-Mar-25	0,0245236597
Série O	25-Avr-25	0,0291268581
Série O	26-Mai-25	0,0269989095
Série O	25-Jui-25	0,0261483636
Série O	24-Jul-25	0,0294759217
Série O	22-Aoû-25	0,0283849765
Série O	22-Sep-25	0,0284783553
Série O	24-Oct-25	0,0268943124
Série O	21-Nov-25	0,0259124450
Série O	22-Déc-25	0,0280464203
Série GP	27-Jan-25	0,0269050598
Série GP	25-Fév-25	0,0268965035
Série GP	25-Mar-25	0,0232124135
Série GP	25-Avr-25	0,0256891326
Série GP	26-Mai-25	0,0229123955
Série GP	25-Jui-25	0,0248807273
Série GP	24-Jul-25	0,0184262992
Série GP	22-Aoû-25	0,0249382449
Série GP	22-Sep-25	0,0250550166
Série GP	24-Oct-25	0,0247941197
Série GP	21-Nov-25	0,0221895842
Série GP	22-Déc-25	0,0252444703
Série GPO	27-Jan-25	0,0249756742
Série GPO	25-Fév-25	0,0226496503
Série GPO	25-Mar-25	0,0211945202
Série GPO	25-Avr-25	0,0251998845
Série GPO	26-Mai-25	0,0237964377
Série GPO	25-Jui-25	0,0229774545
Série GPO	24-Jul-25	0,0254181632

Série GPO	22-Aoû-25	0,0252495486
Série GPO	22-Sep-25	0,0245135370
Série GPO	24-Oct-25	0,0259494755
Série GPO	21-Nov-25	0,0225287356
Série GPO	22-Déc-25	0,0244062864

- 6) Le Fonds et, le cas échéant, chacun des Fonds BNI sous-jacents énumérés ci-haut, permettra(ont), sur demande, au détenteur de parts d'obtenir une copie de ses registres comptables et autres documents semblables pouvant être conservés par le(s) Fonds et servant à la validation et à la détermination des revenus ordinaires et des gains en capital nets calculés, conformément aux principes applicables en matière d'impôt sur le revenu aux États-Unis en vertu de l'article 1293 du Code, afin de vérifier ses montants et la part proportionnelle du détenteur de parts de ceux-ci.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.,
Agissant à titre de gestionnaire du Fonds



Eric-Olivier Savoie
Président et chef de la direction
Banque Nationale Investissements inc.
Date : 25 mars 2026

Les informations et les opinions qui sont exprimées dans la présente communication le sont uniquement à titre informatif et peuvent être modifiées sans préavis. Les points de vue exprimés ne visent pas à prodiguer des conseils de placement ni à faire la promotion de placements en particulier et aucune prise de décision de placements ne devrait reposer sur ces derniers. Banque Nationale Investissements Inc. (« BNI ») a pris les moyens nécessaires afin de s'assurer de la qualité et de l'exactitude des informations contenues aux présentes à la date de la publication. Cependant, BNI ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de cette information et cette communication ne crée aucune obligation légale ou contractuelle pour BNI.

Ces renseignements sont tirés des états financiers venant du Fond et de ses sous-jacents et sont fournis afin d'aider les détenteurs de parts à effectuer des calculs. Ces renseignements ne constituent pas un conseil ou une opinion fiscale. Les états financiers sont disponibles sur le site <http://www.bninvestissements.ca>. Les détenteurs de parts devront consulter leur spécialiste en fiscalité américaine pour l'ensemble des impacts fiscaux de la détention de parts selon leur propre situation fiscale particulière, en vertu des lois fédérales, d'état, locales des États-Unis ou des lois fiscales étrangères.

Les parts du Fond offerts par BNI n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du « U.S. Securities Act of 1933, as amended » ("1933 Act"). Sous réserve de certaines exceptions, les parts ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis ou offertes ou vendues à des personnes des États-Unis (défini dans la loi de 1933 Act). Le Fond offerts par BNI n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du « U.S. Investment Company Act of 1940, as amended ». BNI n'a pas été enregistré en vertu du « U.S. Investment Advisers Act of 1940 ».

© 2025 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.

MD BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.